

Une certification TEQ

Pour les municipalités ou MRC performantes en matière de réduction de leur dépendance au mazout destiné au chauffage

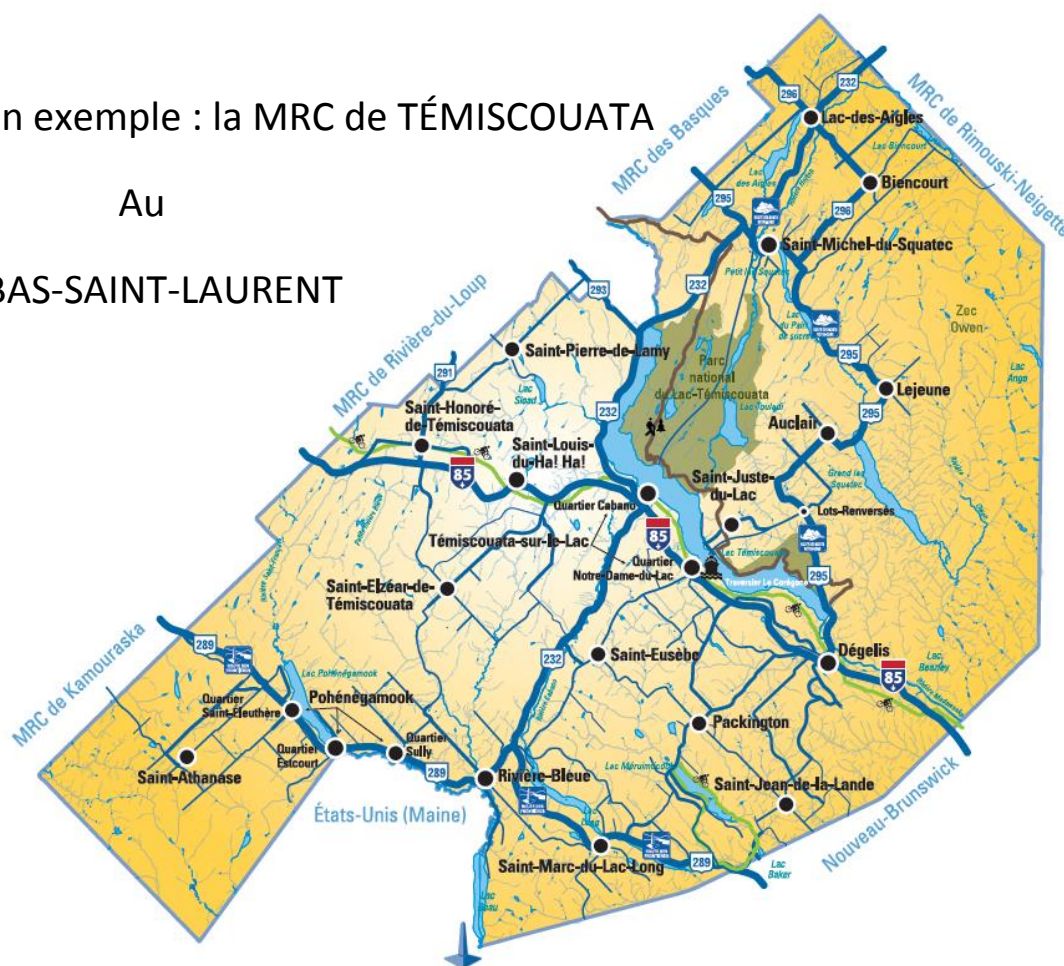
Des Collectivités à faible émission CARBONE

Le Chauffage au premier plan

Un exemple : la MRC de TÉMISCOUATA

Au

BAS-SAINT-LAURENT



Mémoire présenté suite à la consultation de *Transition énergétique Québec* dans le cadre du plan directeur, politique énergétique 20-30

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de la politique énergétique 20-30, **enrayer** ou à tout le moins **réduire la consommation de produits pétroliers** devient l'objectif. L'utilisation du mazout dans le chauffage demeure à priori la source d'émission la plus facile à éliminer. Il appert que l'implication d'acteurs régionaux afin de faciliter le transfert vers des énergies vertes peut faire la différence. Sensibiliser la population au changement climatique, inventorier notre consommation en mazout et accompagner les divers intervenants vers un transfert harmonieux peut devenir significatif dans l'atteinte des objectifs de la nouvelle politique énergétique.

Une norme d'envergure applicable à l'échelle nationale est souvent accompagnée d'une certification afin de reconnaître l'effort et le travail de ses commettants, dans l'atteinte de l'objectif. Transition énergétique Québec pourrait attribuer la **CERTIFICATION TEQ** à toute MRC (ou Municipalité) dont l'effort soutenu de ses décideurs aura facilité l'élimination de l'utilisation du mazout pour le chauffage sur l'ensemble de son territoire. La Fédération québécoise des municipalités du Québec et l'Union des municipalités du Québec pourraient s'y intéresser.

Une population informée et impliquée dans une première approche de réduction peut permettre par la suite des avancés considérables du côté des autres sources d'émission de carbone; notamment le transport. L'importance de réduire ses propres émissions peut devenir virale.

Dans plusieurs MRC, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) se présente comme un vecteur de développement économique. D'éventuelles entreprises de production d'énergie renouvelable verront le jour. À certains endroits, le développement d'expertise dans la fabrication d'unité de chauffage performant sera encouragé. Grâce à cette CERTIFICATION TEQ, une réelle économie verte verrait le jour. Économiquement le Québec tout entier en ressort gagnant.

UN EXEMPLE : La MRC de Témiscouata

Du même nom que notre plus important lac, la MRC de Témiscouata se situe dans l'Est-du-Québec, au cœur de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Un peu plus de 20 000 personnes y habitent. Elle compte 19 municipalités dont 3 ont le statut de ville : Dégelis, Pohénégamook et Témiscouata-sur-le-Lac.

D'une superficie de 3,921 km², ce vaste territoire profite d'une situation géographique stratégique. Elle s'affiche comme la porte d'entrée au Québec, située aux frontières du Nouveau-Brunswick et du Maine aux États-Unis.

Le présent tableau présente ses collectivités, sa population incluant la superficie

Municipalité	Population (2017)	Superficie (km²)
Auclair	449	106,66
Biencourt	473	187,80
Dégelis	2 898	562,84
Lac-des-Aigles	518	85,10
Lejeune	280	269,40
Packington	596	117,89
Pohénégamook	2 584	351,97
Rivière-Bleue	1 250	179,93
Saint-Athanase	309	289,08
Saint-Elzéar-de Témiscouata	336	151,54
Saint-Eusèbe	626	120,12
Saint-Honoré-de-Témiscouata	778	251,58
Saint-Jean-de-la-Lande	297	108,80
Saint-Juste-du-Lac	565	169,58
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 280	114,45
Saint-Marc-du-Lac-Long	421	147,16
Saint-Michel-du-Squatec	1 199	363,10
Saint-Pierre-de-Lamy	118	115,46
Témiscouata-sur-le-Lac	5 051	227,91
Total	20 028	3750,79

Selon l'indice de l'Institut de la statistique du Québec, sur huit (8) MRC dans le Bas-Saint-Laurent, le Témiscouata demeure la troisième MRC la plus dévitalisée du secteur suivi de près par les MRC des Basques notre voisine, et de la Matapédia.

Indice de vitalité économique (2014)				
Bas-Saint-Laurent – Région 01				
Nom de la MRC	Indice de vitalité économique	Rang (à l'échelle du Québec)	Quintileⁱ (à l'échelle du Québec)	Population totale
1. Rimouski-Neigette	3,25301	37	2	56 910
2. Rivière-du-Loup	0,22813	53	3	34 525
3. Kamouraska	- 4,90345	78	4	21 159
4. La Matanie	- 8,48499	89	5	21 700
5. La Mitis	- 9,70434	92	5	18 523
6. Témiscouata	- 10,44281	94	5	20 288
7. Les Basques	- 11,43305	99	5	8 898
8. La Matapédia	- 11,73539	100	5	18 133

ⁱ L'Institut de la statistique du Québec a réparti l'ensemble des MRC du Québec en cinq groupes selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Ainsi, les MRC du premier quintile sont les MRC qui ont la plus forte vitalité économique et, à contrario, les MRC du cinquième et dernier quintile sont celles qui ont la plus faible vitalité économique.

Même s'il appert que la MRC de Témiscouata demeure dévitalisée, ce grand territoire regroupe une activité économique stimulante.

- 16% des 110 millions de livres de sirop d'érable produites annuellement au Québec proviennent du Témiscouata.
- 6 usines de bois de sciage et une cartonnerie utilisent notre matière ligneuse.
- Plusieurs usines de transformation du bois nous accompagnent.
- Environ une centaine de fermes agricoles viennent bonifier le tout.

Dans chacune des 19 collectivités (garage municipal, bâtiment de service et autre), dans la plupart de nos usines de transformations, dans nos écoles, ou églises, et

chez bon nombre de nos acériculteurs, l'utilisation du mazout pour le chauffage demeure présente. L'évaluation réelle de nos consommations n'est pas connue.

AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité caresse le rêve de voir la MRC de Témiscouata (implicitement chacune de ses municipalités) se doter d'une politique sans carbone afin d'enrayer l'utilisation des carburants fossiles pour le chauffage.

Pourquoi ne pas chercher à obtenir la première « Certification TEQ » du Québec?

Il ne peut être possible d'obliger tout intervenant, ou utilisateur à convertir ses installations vers une source d'énergie plus verte, en l'occurrence l'électricité ou le granule de bois. Cependant, si le Québec veut atteindre ses cibles de réduction, il lui faut inévitablement l'implication de sa population. *AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité* avec l'assentiment de la MRC de Témiscouata, du *Réseau Forêt-Bois- Matériaux de Témiscouata* et de la *SADC de Témiscouata* se propose de s'y attarder.

Implicitement la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre deviendra un acteur de notre développement économique en particulier en ce qui a trait à l'utilisation des granules de bois. Cette approche représente une solution aux surplus de sous-produits ligneux de nos usines de sciage locales. Il n'y a pas d'usine de granulation puisque le marché n'existe pas. Le marché n'est pas développé puisque le produit n'est pas connu, il n'y a pas d'usine de granulation.

À notre manière, un plan d'action

1. Inventaire et cible

- Inventorier les utilisateurs de mazout de chaque collectivité incluant leur consommation. Ce travail devient un élément de sensibilisation auprès de chaque citoyen.

- Proposer des cibles et des échéanciers pour chaque utilisateur de combustible fossile.
- Certaines collectivités de notre MRC auront possiblement une plus grande facilité à atteindre l'objectif. Sur un territoire moins densément peuplé, le nombre de bâtiments obligeant une transition demeure plus limité. Déjà certaines CERTIFICATION TEQ peuvent se présenter.
- Quelques conseils municipaux se verront enclins à participer plus activement que d'autres. L'effet d'entraînement permettra ou encouragera l'implication.
- L'inventaire réalisé, l'analyse de chaque dossier pris individuellement permettra de proposer une source d'énergie moins polluante facilement applicable à la situation. L'électricité deviendra la source d'énergie à privilégier pour certains alors que pour d'autres, le granule de bois répondra aux attentes.
- Lorsque la consommation de mazout est suffisamment importante, le dossier serait dirigé vers l'un ou l'autre des programmes existants chez Transition énergétique Québec, à savoir la biomasse forestière résiduelle ou Écoperformance.

2. Les petits consommateurs

- Arrivent les plus petits consommateurs avec moins de 7000 litres par année incluant tout dossier ne pouvant pas être recevable à Transition énergétique Québec. Souvent, le volume de mazout consommé ne peut justifier l'élaboration d'un dossier par une firme d'ingénieur. L'inventaire initialement réalisé sera en mesure de quantifier le nombre de tonnes en GES annuellement émis par l'ensemble des petits consommateurs. Le nombre de dossiers « petit consommateur » sera connu. Ce qui paraît individuellement négligeable peut collectivement se présenter comme important.
- Par ce travail, Transition énergétique Québec sera mieux documenté pour faciliter l'atteinte des cibles recherchées. L'approche développée en

concertation pour trouver solution à nos « petits consommateurs » deviendra applicable à l'ensemble du Québec.

3. Le livrable :

- *AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité* déposera le portrait de la consommation de mazout sur le territoire de la MRC de Témiscouata;
- Elle proposera des cibles à atteindre ainsi qu'un échéancier pour permettre à la MRC de Témiscouata d'adopter une stratégie énergétique pour le chauffage sur son territoire.
- Tout au long de ce travail, *AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité* sera redevable auprès de Transition énergétique Québec. Ce dernier sera constamment informé de l'évolution des dossiers. Il sera invité à proposer ses propres solutions ou alternatives.

Pour ce faire, nous proposons :

Proposition 1 :

Dans les programmes Biomasse forestière résiduelle et Écoperformance, une aide financière est disponible dans le **Volet Analyse**. Pour qu'une MRC puisse s'impliquer dans la réduction des GES, un **Volet Analyse** financé à 100% avec un maximum cible proportionnel à sa population devient nécessaire.

Proposition 2 :

Attirer un intervenant de TEQ dans le suivi de réalisation du projet à tout le moins pour la première MRC sélectionnée.

Proposition 3 :

Pour les petits consommateurs (moins de 7000 litres de mazout) regarder la possibilité d'élaborer une procédure simple pouvant s'apparenter à une lettre signée par l'ingénieur accrédité recommandant l'aide applicable à la consommation annuelle de carburant.

Proposition 4 :

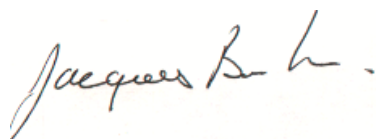
Pour les petits consommateurs (moins de 7000 litres de mazout) regarder la possibilité de bonifier l'aide afin de faciliter un réel transfert.

Proposition 5 :

Le programme actuel relié à la Biomasse forestière résiduelle de Transition énergétique Québec permet un aide de 50% des coûts en immobilisation alors que le programme Écopformance offre 75%. Il est ici proposé de mettre les deux programmes au même taux soit à 75% des coûts d'immobilisation. On évitera ainsi une certaine compétition déloyale entre les programmes.

Une certification TEQ, pour les municipalités ou MRC à faible émission CARBONE; pourquoi pas?

Nous demeurons disponibles pour bonifier cette réflexion et/ou cette proposition.



Jacques Boucher

Coordonnateur d'AgroÉnergie de l'Est, coop de solidarité.

2 rue Saint-Marc, Biencourt, G0K 1T0

418 779 2407

jboucher@clubacer.ca